

# Le temps se gâte pour les vendeurs de vent

**ÉOLIENNES** La société Ennova met les Services industriels genevois sous pression. Dans le canton de Neuchâtel, elle ne s'est pas fait que des amis.

**Jean-Claude Pécelet**

jean-claude.pecelet@lematindimanche.ch

Septembre 2011. Ebouffée par le vent soufflant au col du Nufenen, Doris Leuthard saluait la plus haute éolienne d'Europe (2465 mètres). A ses côtés, le directeur des Services industriels de Genève (SIG), André Hurter, posait tout sourire devant cette réalisation signée SwissWinds. Une ère de promesses s'ouvrait. Deux ans plus tard, les projets éoliens marquent le pas en Europe et en Suisse. André Hurter a sauté à cause d'un contrat signé avec un autre développeur, Ennova. Contrairement à la petite structure SwissWinds, Ennova, créée par l'ex-banquier d'UBS Claudio Zanini, a vu grand, très grand. «Ils chassaient les sites tous azimuts, arrosaient à la kalachnikov, dit le directeur de Greenwatt Jean-Michel Bonvin (Groupe E). Nous avons préféré la stratégie ciblée du chasseur.»

Ayant épuisé en études et démarches diverses les 33 millions de francs prêtés par les SIG, Ennova brandit le contrat «Juel 3» signé en 2011 et exige que le partenariat soit poursuivi jusqu'en 2021 au moins pour réaliser des parcs totalisant une puissance de 600 MW – sur le papier. Les SIG devraient verser à Ennova 670 000 francs par MW autorisé, plus 130 000 francs à la construction, soit un demi-milliard de francs, selon un total théorique.

**Pourquoi en anglais?**



André Hurter (à droite) lors de l'inauguration de l'éolienne au col du Nufenen. A ses côtés, la conseillère fédérale Doris Leuthard et Martin Senn, fondateur de SwissWinds. Olivier Maire/Le Nouvelliste





André Hurter (à droite) lors de l'inauguration de l'éolienne au col du Nufenen. A ses côtés, la conseillère fédérale Doris Leuthard et Martin Senn, fondateur de SwissWinds. Olivier Maire/Le Nouvelliste

## Pourquoi en anglais?

Ce contrat surprend à plusieurs titres. D'abord, il est rédigé en anglais, choix étrange entre deux partenaires romands. Ensuite, trois spécialistes doutent que ces chiffres permettent une exploitation rentable. Enfin, un mécanisme curieux prévoit que si une des parties propose un nouveau parc éolien et le notifie à l'autre – qui ne peut s'y opposer «déraisonnablement» – le partenaire doit consentir par écrit à ajouter ce projet.

Les SIG se sont-ils laissés piéger comme des gosses? Plusieurs enquêtes en cours le diront. Cela étant, il est exagéré d'affirmer que le contrat Juel 3 «pourrait coûter un milliard aux SIG», comme l'écrivait la *Tribune de Genève*. L'accord et la convention d'actionnaires stipulent que la réalisation des parcs, leur puissance et l'ordre de priorité doivent être décidés à l'unanimité, notamment au sein du conseil d'administration où les SIG ont deux représentants. «Il n'y a aucun caractère automatique», dit Alain Peyrot, président du conseil d'administration des SIG.

## Pas de fruits concrets

«Au regard de la croissance très modeste de l'énergie éolienne ces dernières années, 600 MW représentent un objectif très ambitieux», dit le porte-parole de BKW à propos de l'objectif d'Ennova. Cette dernière vend-elle la peau de l'ours avant de l'avoir tué? Selon son avocat, le partenariat avec les SIG «serait sur le point de porter ses fruits très concrets» grâce aux projets de Boveresse et Grandsonnaz. Faux. Boveresse suscite de fortes réticences dans la commune de Val-de-Travers, sur le territoire de laquelle il est prévu. «Ennova ne parlait que d'argent et montrait peu de sensibilité face aux soucis locaux, dit le président du

« Seuls les projets portés par une collectivité locale ont une chance actuellement »

**STÉPHANE GENOUD**  
Président du CA de SwissElectricity

Conseil communal Christian Mermet. Un autre projet éolien, Montagne de Buttes, touche la commune, et nous voulons procéder par étapes. Celui de Buttes a de bonnes chances d'être prioritaire car ses promoteurs nous ont écoutés.»

A Grandsonnaz, les réticences sont aussi bien neuchâteloises que locales. Dans son portefeuille, Ennova annonce encore le parc éolien du Saint-Gothard

dont la planification a dû être reprise après une décision négative du tribunal administratif. Il ne sera pas réalisé avant 2016, au mieux. Le directeur d'Ennova Claudio Zanini est aussi celui de la société Reninvest impliquée dans le projet éolien du Passo Santa donne en Emilie-Romagne. Les autorités de la province viennent de le stopper.

«Ennova et SIG arrivaient dans les communes en prétendant savoir ce qui est bon pour elles. Ce système s'est écroulé, estime Stéphane Genoud, président du conseil d'administration de SwissElectricity. Seuls les projets portés par une collectivité locale ont une chance actuellement.»

Les négociations entre SIG et Ennova se poursuivent. Claudio Zanini fait valoir le contrat Juel 3. En face, Alain Peyrot rappelle que «le prêt de 33 millions consenti par les SIG étant épuisé, Ennova doit trouver une solution. Cela nous donne des moyens de discussion».

## «DES RUSSES NOUS CONTACTAIENT»

**BAISSE** «En 2010, des promoteurs russes nous contactaient pour investir dans l'éolien», se souvient Stéphane Genoud. Prix du kilowatt-heure garanti pour vingt ans par la Confédération, deux fois plus élevé qu'en Allemagne... «C'était du triple A, un placement de chef de gare», ironise Stéphane Bonvin. Fini, l'euphorie. Subventionnées à coups de milliards, les éoliennes allemandes ont fait s'écrouler les prix de l'énergie de pointe et mettent en péril l'équilibre financier

des barrages suisses. Même Doris Leuthard commence à protester contre cette concurrence déloyale. Par-tout, les parcs sont redimensionnés, les prix du kilowatt-heure éolien recalculés à la baisse – en Suisse aussi. Ennova avait apparemment pour stratégie de promettre un pourcentage du chiffre d'affaires aux paysans et aux communes. C'est ainsi qu'elle a constitué son portefeuille de projets représentant à lui seul 80% de la future production suisse. C'est son principal actif, et il s'est dévalué.